



Communiqué de soutien de la CGT finances publiques 35 aux salariés d'Air France

Après une succession de plans de restaurations aboutissant à 15 000 emplois déjà supprimés à Air France, la direction de la compagnie a annoncé lors du Comité Central d'Entreprise du 5 octobre un nouveau plan de restructurations avec encore 2 900 suppressions d'emplois à la clé, dont des licenciements secs.

Un déchaînement médiatique inédit détourne l'enjeu social du plan de la direction d'Air France, au point de faire passer les salariés pour les responsables d'une situation où les DRH coupeurs de têtes passent pour des victimes.

Dès le lendemain, le premier ministre apportait à la direction d'Air France le soutien de l'État.

Lundi 12 octobre, six employés d'Air France ont été interpellés, quatre d'entre eux ont été arrêtés à 6 h à leur domicile, un cinquième a été interpellé un peu plus tard et un sixième a été placé en garde à vue dans la matinée.

Le secrétaire général du Comité central d'entreprise Didier Fauverte, CGT, a précisé qu'une vingtaine de personnes sont susceptibles d'être inquiétées. Il a confirmé qu'au moins deux ou trois des salariés interpellés lundi matin pourraient être licenciés. Quatre ou cinq salariés sont par ailleurs menacés de sanctions du premier degré, pouvant aller jusqu'à trois jours de mise à pied ou une retenue sur salaire, parce qu'ils ont chanté « sans chemise, sans pantalon » lors des incidents.

La section CGT Finances publiques d'Ille-et-Vilaine tient à apporter son soutien aux salariés d'Air-France en lutte contre le plan de la direction de 2 900 suppressions d'emplois et exige :

- la levée immédiate de toutes les menaces de sanction et l'arrêt des poursuites judiciaires,
- l'abandon du plan de restructurations de la direction d'Air France,
- la satisfaction des revendications portées par les organisations syndicales de la compagnie.

Rennes, le 13 octobre 2015